

*Ecole maternelle Pauline Kergomard  
5 rue Ferdinand Buisson - 78800 Houilles*

## **Compte-rendu du conseil d'école n°1**

**Jeudi 16 octobre 2014**

**Etaient présents :**

La directrice de l'école Mme Garcia  
Les délégués des parents d'élèves FCPE Mme Pautzke, Mme Tarzout, Mme Orosco, Mme Chamdon -Caudal,  
Mme Clément, Mme Nezou, Mme Valy, Mme Oriol, Mme Krebs,  
Mme Rocquet, Mme Genebrier  
Les délégués des parents d'élèves PEEP Mme Melki, Mme Soares, Mme Rodriguez  
Les enseignantes de l'école Mme Juguet, Mme Muller, Mme Juan, Mme Davenport,  
Mme Vauzanges, Mme Girard, Mme Laurent-Bas, Mme Cadot

**Etaient absents excusés :**

L'inspecteur de l'Education Nationale Mme Pearn-Poughon  
Le représentant de la mairie ou élus M. Gout /M.Cadiou

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme GIRARD.

### **Développement de l'ordre du jour**

#### **1.BILAN DE LA RENTREE SCOLAIRE 2014 - 2015**

Présentation de la nouvelle équipe pédagogique :

arrivée de Mme Davenport en MS/GS et de Mme Vauzanges en MS, elles occupent toutes les deux les classes à l'étage.

**Les effectifs**

Classe 1	Mme JUGUET	30 PS		30
Classe 2	Mme MULLER	22 PS	9 MS	31
Classe 3	Mlle GARCIA / Mme JUAN	31 PS		31
Classe 4	Mme DAVENPORT	12 MS	18 GS	30
Classe 5	Mme VAUZANGES	32 MS		32
Classe 6	Mme GIRARD		31 GS	31
Classe 7	Mme LAURENT -- BAS		31 GS	31
Classe 8	Mme CADOT		31 MS	31

PS = 83      MS = 84      GS = 80      Total = 247

La moyenne des effectifs est de 30,8 sur l'école. (Moyenne pour une ouverture de classe : 32,5)

**PPS et AVS**

Un document explicatif concernant le PPS, Projet Personnalisé de Scolarisation, et comprenant les textes de référence, est distribué aux parents.

Après les démarches de diagnostic effectuées par les parents, le PPS est mis en place par l'équipe de la M.D.P.H. (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Une équipe de suivi de la scolarisation est chargée d'accompagner la mise en œuvre du PPS et est coordonnée par un enseignant référent. Sur notre école, l'enseignante référente de scolarité est Mme Mahieux, joignable par mail ([ce.referentsartrouville1@ac-versailles.fr](mailto:ce.referentsartrouville1@ac-versailles.fr)) ou par téléphone. L'attribution d'une AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) est définie par la M.D.P.H. Sur notre école, nous avons 5 élèves qui relèvent d'une situation de handicap, dont 2 en attente de validation du PPS. Actuellement, 3 AVS (35 heures au total) interviennent dans les classes, 2 recrutements d'AVS à venir.

## 2. ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

Les élections ont eu lieu le vendredi 10 octobre 2014.

Taux de participation : 50,78 % (en hausse)

6 sièges pour la FCPE et 2 pour la PEEP

## 3. VOTE DU NOUVEAU REGLEMENT D'ECOLE 2014-2015

Le nouveau règlement est extrait du règlement type de l'Inspection Académique de Versailles (CF. Site de l'Académie).

Il est révisé en fonction des nouveaux horaires de l'école.

\*Modifications apportées et rappel des points importants :

- ✓ Changement de cycle pour les GS
- ✓ Abus de certains parents quant aux retards et à l'assiduité.  
Tout retard est notifié dans le cahier de retards
- Justifier les absences auprès de la maîtresse
- ✓ Accompagnement des enfants par l'adulte jusqu'à la porte de la classe.

### Questions des parents :

Pourquoi le changement à la sortie de 15h45 ?

Avec la mise en place des TAP et de l'accueil du soir, les parents ne peuvent plus entrer dans l'école. Trop de circulation dans l'école augmente l'insécurité.

Est-il possible de diffuser le règlement par mail ?

Le règlement sera diffusé par mail aux familles, un bordereau sera à signer dans le cahier de liaison.

Le Conseil d'Ecole adopte le règlement à l'unanimité.

Les parents prendront connaissance du nouveau règlement et le signeront après les vacances.

## 4. A.P.C. ET PROJET D'ECOLE

L'A.P.C. (Activités Pédagogiques Complémentaires) est organisée par groupe restreint d'élèves, avec l'autorisation des parents :

- Pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages
  - Pour une aide au travail personnel ou une activité prévue par le projet d'école.
- (Cf. règlement de l'école)

Période 1 (Septembre – Octobre) : évaluation des GS, puis des MS.

Nos horaires A.P.C. : le midi 11h30-12h ou 12h-12h30 ou 12h30- 13h ou 12h50-13h20

Le projet d'école changera l'année prochaine. Il est une obligation, il permet à l'équipe de réfléchir ensemble sur les apprentissages au cours des 3 années du cycle 1.

Les parents peuvent consulter le projet d'école.

Les objectifs principaux sont le langage/lexique et la motricité fine.

Cette année, un avenant est mis en place en fonction des points positifs et négatifs relevés dans l'actuel projet.

Le prochain sera élaboré à partir des constats sur les besoins des enfants.

Les évaluations de GS sont des évaluations de circonscription, indépendantes du projet d'école.

#### 5. LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES (organisation scolaire)

A 8h20 : l'école ouvre la porte sur le côté latéral et la porte principale (escalier)

A 11h30 : l'école ouvre la porte principale (escalier)

A 15h45 :

Les classes 1 et 2 font leur sortie par leur porte de classe donnant sur la petite cour ;

la classe 3 par la porte de la bibliothèque donnant sur la petite cour ;

les classes 4 et 5 par les deux portes de la salle de motricité donnant sur la petite cour ;

les classes 6 et 7 font leur sortie par la porte latérale donnant dans la contre allée ;

la classe 8 ouvre la grande grille (Atsem se met à la grille), les parents vont chercher leur enfant à la porte de la classe.

Le mercredi : l'école ouvre la porte principale, les parents vont chercher leur enfant en classe.

#### 6. R.A.S.E.D. (Réseau d'Aide Spécialisé pour Enfants en difficulté)

Intervention d'enseignants spécialisés dans le comportement ou dans le domaine des compétences pédagogiques.

Mme LEMENAGER (psychologue scolaire)

M. PREVOT (maître G)

M. DRETZEN (maître E)

Observation des élèves en difficultés en classe et prise en charge de ces élèves, sur le temps scolaire, en individuel ou le plus souvent en petit groupe.

Questions des parents : Est-ce que les parents d'élèves peuvent orienter les parents vers le RASED ?

Oui, ils peuvent les guider vers la psychologue de l'école.

Combien de postes de maîtres spécialisés ?

Le RASED s'occupe de la moitié des écoles de Houilles. Ils sont donc très surchargés.

#### 7. OCCE : COMPTE RENDU FINANCIER 2013-2014 ET BUDGET 2014-2015

Les comptes sont consultables par les parents qui le désirent.

Les dons des parents peuvent être faits en début ou en cours d'année.

Grâce à ces dons, l'école a financé des sorties et des achats de matériels divers.

### Dépenses

16 % : 3 postes CD, chariot, caisses, compresseur, plastifieuses  
16 % : encre d'imprimante  
14 % : fêtes (Noël, Carnaval)  
20 % : matériel de cour (vélos, ballons, trottinettes)  
9 % : assurance et gestion coop.  
20 % : sorties  
5% : matériel sport et évaluations

### Recettes/Bénéfices

22 % : kermesse  
4 % : la chorale (en hausse)  
15 % : photographe  
24 % : dons des parents  
5 % : torchons  
29 % : subventions Mairie  
2 % : ventes de chocolats

### Pour cette année :

- ✓ trottinettes
- ✓ Cerceaux
- ✓ Ballons sauteurs
- ✓ Poupées, pousettes
- ✓ Commandes de matériel scientifique (loupes, balances, sabliers, mâchoire articulée) et sportif (panier de basket, crosses de hockey)
- ✓ Fichiers autocorrectifs

### 8. EVENEMENTS DE L'ECOLE

Photo individuelle : vendredi 10 octobre

Noël : vendredi 19 décembre

Marché de Noël : du lundi 15 au vendredi 19 décembre de 15h45 à 18h30 ou de 16h30 à 18h30. Décorations, musiques de Noël, vente de réalisations des enfants, gâteaux, chocolat chaud, afin de financer le projet cirque.

Financer la venue d'une compagnie de cirque sur l'école en février afin d'être formé et de préparer le spectacle de fin d'année sur le thème du cirque.

Chorale : samedi 28 mars (demande de la salle du Triplex)

Carnaval / fête du printemps : vendredi 17 avril, avec les écoles Bréjeat et Buisson

Festival du livre : organisé par les parents en février

Fête de fin d'année : samedi 13 juin

Accueil des nouveaux : samedi 20 juin (1 représentant de chaque fédération sera présent)

### Les sorties

**PS** : Florelle et Brigitte, sortie à Trouville le 5 juin

**MS et PS/MS** : Corinne et Sandrine le 3 juillet au jardin d'acclimatation (à confirmer)

**MS** : Evelyne le 24 novembre à la ferme de Richemont dans l'Oise (presse des pommes et animaux de la ferme)